



tic&société

Vol. 3, n° 1-2 | 2009
TIC et diasporas

Présentation

Tristan MATTELART



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ticetsociete/612>
DOI : 10.4000/ticetsociete.612

Éditeur

Association ARTIC

Référence électronique

Tristan MATTELART, « Présentation », *tic&société* [En ligne], Vol. 3, n° 1-2 | 2009, mis en ligne le 14 décembre 2009, consulté le 06 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ticetsociete/612> ; DOI : 10.4000/ticetsociete.612

Licence Creative Commons

Présentation

Tristan Mattelart

Ce n'est pas sans une certaine appréhension, il faut bien le reconnaître, que j'ai accepté, fin 2007, la proposition qui m'était faite par le comité éditorial de *tic&société* de coordonner un numéro sur les relations qu'entretiennent les diasporas avec les technologies de l'information et de la communication (TIC). Je venais d'achever un ouvrage collectif, *Médias, migrations et cultures transnationales* (Mattelart, 2007), qui s'était justement efforcé de déjouer les pièges de la notion de diaspora. Poursuivre la réflexion développée dans ce livre sur un autre terrain, celui des technologies de l'information et de la communication, était néanmoins suffisamment enthousiasmant pour dépasser ces réticences.

Le projet était d'autant plus enthousiasmant que le thème des « TIC et diasporas » est, comme on le constatera à la lecture des contributions qui suivent, porteur d'enjeux essentiels. Avec ce numéro, l'occasion se présentait donc de traiter, avec une optique critique, chère aux animateurs de la revue, d'une question qui est au cœur du devenir du monde contemporain.

Les réticences éprouvées à l'égard de la notion de diaspora tiennent à son caractère polysémique : celle-ci fait l'objet des usages les plus contradictoires. Après avoir été utilisé pendant des décennies, comme l'évoque notre article de mise en perspective théorique, pour désigner la situation de populations dispersées s'efforçant de maintenir leurs identités et leurs cultures d'origine malgré la séparation, le terme de diaspora a en effet été, à partir du début des années 1990, investi d'un sens radicalement différent. N'est-il pas mobilisé, dans un contexte de mondialisation, pour caractériser le mouvement des hybridations culturelles qu'activent les croissants flux transnationaux ?

La tension qui habite désormais la notion de diaspora – servant à décrire tant le maintien des identités à distance que les mélanges issus de leur circulation accrue – se retrouve dans certains des textes qui composent ce numéro, comme dans d'autres qui explorent la thématique des TIC et des diasporas.

Dans son article, qui cerne la nébuleuse du « web diasporique », Claire Scopsi emploie le terme de diaspora dans son acception traditionnelle, celle

Présentation

qu'il avait avant de devenir synonyme d'hybridité. L'auteur a de fait choisi de ne retenir dans le corpus de la trentaine de sites qu'elle étudie, aux origines les plus variées, que ceux dont le contenu entretient « la conscience ou la prise de conscience [...] d'une identité commune ».

L'intérêt de son texte est de faire ressortir les continuités qui peuvent exister entre les contenus de ces « sites web de diasporas » et ceux de la « presse communautaire ». Dans les uns comme dans les autres, l'on retrouve les dernières nouvelles tant du pays d'origine que du pays de résidence, des critiques « contre les discriminations dont les membres de la communauté sont victimes », la mise en relief de « modèles positifs » destinés à contrer les représentations stigmatisantes véhiculées par les médias du pays d'accueil, ou encore moult informations pratiques pour organiser sa vie ici ou là-bas, le tout entrecoupé de publicités spécifiquement destinées à ce public diasporique.

Claire Scopsi n'en souligne pas moins les spécificités du web. Celui-ci constitue pour les migrants un moyen de non seulement s'adresser aux autres membres de leur communauté dispersée, mais aussi de représenter celle-ci à l'attention du reste du monde. « L'une des plus surprenantes caractéristiques du web est [...] sa capacité à donner l'impression d'un entre soi tout en étant potentiellement accessible pour la totalité des individus connectés de la planète. »

Les sites diasporiques offrent ainsi à ce vaste public théorique un contenu éditorial qui mêle les fils d'information « concernant le *homeland* », les textes retraçant l'histoire du pays, les cartes géographiques, les recettes de cuisine, la « liste minutieuse des lieux remarquables agrémentée de photos envoyées par les internautes », les poèmes, mais aussi les *play-lists* musicales, voire les visites guidées des villages d'origine en vidéo...

Les forums sont en revanche « d'un accès plus limité » : ils sont, sur ces sites, l'espace privilégié où se reflètent « les négociations identitaires qui se jouent au sein de la communauté ». L'analyse qu'en dresse Claire Scopsi est ambivalente. Ils apparaissent tantôt comme le lieu majeur de « l'introspection identitaire », celui de la réaffirmation de la communauté, tantôt comme l'espace où le dialogue avec la culture du « *hostland* » est le plus nourri.

À l'issue de sa démonstration, la chercheuse souligne les similarités existant entre les divers sites étudiés, plus importantes que leurs différences, allant jusqu'à suggérer qu'ils donnent corps à un « nouveau genre médiatique ». « Les thèmes diasporiques sont des invariants. Quelles que soient leurs caractéristiques techniques, pages statiques, forums, blogs ou réseaux sociaux affichent les mêmes débats, les mêmes poèmes, les mêmes nostalgies. »

Tristan MATTELART

Jacky Simonin, Michel Watin et Éliane Wolff envisagent, eux, la relation « TIC et diasporas » à partir du terrain spécifique de La Réunion. Ils montrent d'abord comment, dans cette île, l'émigration, après avoir été, pendant des décennies, perçue comme « contrainte », est de plus en plus « positivée ».

Si l'émigration est désormais vue comme telle, ce n'est pas seulement parce qu'elle est « valorisée » par les autorités locales. La « généralisation » des TIC à La Réunion a joué un rôle important, notent les auteurs, dans cette transformation de la perception du phénomène. Alors que l'émigration était vécue auparavant comme une « rupture brutale des liens avec l'île », le développement des TIC a permis d'entretenir une « liaison quasi quotidienne » entre ceux qui sont partis et ceux qui sont restés, ce qui est de nature à adoucir les effets de l'absence.

Le site Réunionnaisdumonde.com semble ne pas être complètement étranger à cette transformation de la perception de l'émigration. Il a, en s'imposant « comme un lieu d'échanges [...] entre migrants, mais également entre îliens et migrants », contribué à sortir la communauté réunionnaise émigrée de son « isolement », lui donnant une visibilité dont elle n'avait jamais bénéficié jusque-là. Mieux, il a participé à construire une « image positive de la migration », image qui, au-delà des cercles de la diaspora, irrigue aussi largement les habitants de l'île puisque les « portraits d'expatriés » qui peuplent le site sont relayés par quelques-uns des principaux médias réunionnais.

Réunionnaisdumonde.com est d'autre part un « espace d'affirmation identitaire » où sont proclamés l'amour de l'île et « la fierté d'être créole ». Cette fonction est renforcée par le lien qu'offre le site avec la plateforme relationnelle Facebook et plus spécifiquement le groupe « I ♥ 974 » (974 renvoyant au département de La Réunion), fédéré, entre autres, autour de la production collective thématique « Tu sais que tu viens de La Réunion quand... », où sont mis en avant les éléments valorisant « une conscience identitaire réunionnaise ».

S'ils reconnaissent que le fait de se pencher sur l'étude de la section « Ils se sentent venir de La Réunion », les a poussés à mettre l'accent sur le « nous » réunionnais se distinguant du « eux » métropolitain, les chercheurs n'en concluent pas moins leur article sur la « complexité » des identités qui sont déployées sur ces sites.

L'identité n'est pas une « essence », rappellent-ils, mais « un processus négocié dans les interactions sociales ordinaires ». Par les « mini scènes de la vie quotidienne » qu'ils accueillent, Réunionnaisdumonde.com comme la séquence citée de Facebook mettent à jour une identité complexe, articulée

Présentation

dans un espace compris entre l'île et la métropole, et organisée autour d'une « dualité problématique "réunionnaise/française" ».

La contribution de Mayhoua Moua porte, elle, sur les sites internet consacrés aux Hmong qui, après avoir combattu aux côtés des États-Unis pendant la guerre du Vietnam, ont dû quitter le Laos après la création, dans ce pays, d'une République démocratique et populaire.

Le web paraît de prime abord, avance Mayhoua Moua en étudiant les énoncés éditoriaux des sites internet dédiés aux Hmong, offrir « un "monde commun" » à cette « population apatride » et dispersée : ces sites semblent dès lors œuvrer à son « rapprochement symbolique ».

Mais, cette image d'un « espace numérique partagé » est vite démentie par les inégalités qui structurent la géographie des représentations des Hmong sur la toile. Et l'auteur de noter « la présence hégémonique des Hmong des États-Unis et celle plus discrète des Hmong de France sur internet ».

Au-delà, derrière « l'apparente homogénéité du web consacré aux Hmong », se cachent mal des sites qui « ont en grande partie une ambition d'abord locale ». La communauté hmong sur la toile apparaît alors comme bien hétérogène. Les sites, s'ils reflètent largement l'existence d'« un noyau dur ethnique » comprenant « les éléments les plus persistants de la culture », sont très largement redevables au « contexte socioculturel d'accueil » où réside le public diasporique auquel ils s'adressent.

La chercheuse met aussi l'accent sur les processus de « production de l'identité » hmong opérant sur internet. « Les modalités de présentation » de la communauté sur le web « empruntent aux logiques des industries culturelles », aboutissant à une certaine « uniformisation du message véhiculé », à un certain « conformisme que vient accentuer l'hégémonie des Hmong des États-Unis sur le Net ». Ainsi, c'est tout d'abord « une image positive des Hmong qui tend à être véhiculée » sur internet. Y sont loués « l'engagement politique », « l'intégration sociale », la « réussite économique » de la communauté, « au risque de surestimer l'image du groupe ».

Cette mise en valeur des Hmong « selon un mode esthétisant » répond néanmoins également à l'« attente de reconnaissance » qu'éprouvent les groupes chargés de défendre la communauté et qui utilisent le web pour satisfaire « la recherche d'intérêts comme l'ascension sociale, politique, économique ou encore la mobilisation humanitaire ».

Si la représentation des Hmong sur internet est traversée par des logiques de standardisation, celui-ci n'en reste pas moins le creuset d'une pluralité de

Tristan MATTELART

discours tenus sur l'identité hmong : « Loin de se fondre dans un même moule, l'identité hmong est multiple et se décline en des identités concurrentes. »

Simon Le Bayon ne se penche que peu sur la nature du lien identitaire qui est déployé par les sites diasporiques à l'attention de leur public. L'auteur s'intéresse plutôt à la manière dont les technologies de l'information et de la communication sont mobilisées, de façon pragmatique, par des entrepreneurs diasporiques pour créer des réseaux économiques aux ramifications internationales, servant leurs visées commerciales. Il montre dans ce cadre que les usages des TIC sont « pluriels », évoluant au gré des objectifs qui leur sont assignés.

Travaillant à partir du cas d'un groupe d'entrepreneurs bretons de New York, Simon Le Bayon analyse, avec une précision d'entomologiste, comment, dans une première phase, qualifiée d'« exploration », les technologies de l'information et de la communication vont donner à ce groupe les moyens de mettre en relation « un collectif très large ». Et l'auteur de décrire comment le groupe, procédant « par tâtonnement, sans suivre un plan établi à l'avance », recourt aux outils d'un forum, des mails, des listes de diffusion, ou de Skype pour agrandir son cercle de contacts, puis conjugue ses efforts avec ceux d'autres acteurs économiques bretons, découverts sur Viadéo.

Le réseau ainsi constitué, qui agglomère des « personnes présentes sur les cinq continents et pas uniquement à New York », va être en particulier utilisé pour organiser le déplacement aux États-Unis d'un ensemble de musique et de danse traditionnelle bretonne. Dès lors, le lecteur suit, dans cette « phase d'organisation d'un événement », les initiatives prises par les entrepreneurs bretons de New York pour renforcer leur notoriété en Bretagne et mobiliser les acteurs publics et privés de la région. Il est le témoin du mouvement des mails échangés pour trouver des sponsors acceptant de financer la venue du groupe folklorique, de la circulation des « documents bureautiques » promouvant l'opération, des tentatives à distance pour obtenir des conférences de presse. De même, assiste-on à la création d'un site web, Bzh-ny.org, destiné à donner de la visibilité à l'événement.

Enfin, une fois l'événement passé, dans une dernière phase, dite « d'animation de la communauté », les TIC, et en particulier le site Bzh-ny.org, après avoir servi à « l'extension du réseau », vont accompagner le « repli géographique et social du collectif » en consolidant les liens existant entre Bretons de New York et être mises au service de l'organisation, dans cette ville, de différentes réunions rassemblant les membres de la communauté.

Le texte de Mihaela Nedelcu dans ce volume s'inscrit quant à lui dans une nouvelle façon de penser les enjeux que recèle la circulation des cerveaux.

Présentation

Alors que l'émigration de scientifiques vers les pays les plus industrialisés a pendant longtemps été perçue comme causant une fuite de cerveaux pénalisant considérablement les pays de départ – le « *brain drain* » –, d'autres regards sur le phénomène se sont développés depuis les années 1990 qui voient dans les cerveaux émigrés des ressources potentielles pour ceux des pays d'origine capables de les mobiliser – le « *brain gain* ».

S'intéressant au site Ad-Astra.ro et à la liste de diffusion qui lui est associée, tous deux créés et largement animés depuis le début des années 2000 par des scientifiques roumains expatriés, Mihaela Nedelcu analyse comment, à travers ces outils internet, ces scientifiques s'efforcent « d'œuvrer pour le développement de [leur] pays d'origine sans y retourner ». L'auteur revient sur la manière dont, grâce à l'« agora virtuelle » qu'offre Ad-Astra.ro, ont été examinées de façon critique les conditions d'exercice de la recherche en Roumanie, ont été dénoncées les politiques en la matière du gouvernement et ont été formulées des propositions « d'alternatives [...] dans le but de transformer en profondeur le système de la recherche » national.

L'intérêt de la démonstration de Mihaela Nedelcu réside dans la mise en évidence du nécessaire « ancrage national » qu'a dû opérer le réseau scientifique transnational pour pouvoir mener à bien ses objectifs en Roumanie. Les membres du réseau qui résident dans ce pays ont de ce point de vue constitué des acteurs capitaux pour la mise en circulation « des idées émergées dans l'espace virtuel » auprès du monde de la recherche roumain, de la société civile et des autorités. Les résultats obtenus semblent « significatifs ». Les arguments de la plateforme auraient en effet été, non sans susciter des conflits, largement entendus par les instances roumaines.

Si la chercheuse illustre de façon convaincante le rôle qu'a pu avoir Ad-Astra.ro grâce à « la symbiose des formes d'action *online* et *offline* » qu'il a su opérer, son texte laisse néanmoins une question en suspens : dans quelle mesure la contribution des scientifiques roumains expatriés à travers Ad-Astra.ro permet-elle de compenser les pertes occasionnées par leur absence de Roumanie ?

L'article de Dana Diminescu et de Matthieu Renault est, à bien des égards, aux antipodes de celui de Mihaela Nedelcu. Les expatriés hautement qualifiés étudiés par celle-ci sont, plus que d'autres, emblématiques de la figure du « migrant connecté » que Dana Diminescu a, elle-même, participé à populariser (Diminescu, 2005). Or, à rebours de cette figure, Dana Diminescu se penche ici avec Matthieu Renault sur un tout autre type de population : les sans-papiers qui sont aussi, largement, sans connexion internet.

Tristan MATTELART

Les auteurs analysent les usages des TIC par les mouvements militants de défense des sans-papiers en France. Ils soulignent l'importance que revêt, pour le Réseau Éducation sans frontières (RESF), créé au début des années 2000 aux fins d'apporter soutien et solidarité aux sans-papiers, l'utilisation d'internet et, plus particulièrement, des listes de diffusion. C'est au travers de ces listes que se mutualise, entre les différents collectifs qui composent RESF, l'expertise, notamment juridique, en matière d'immigration ; que se structure le réseau ; que circulent les pétitions ; que s'organisent les manifestations ; que sont lancés les appels à la mobilisation.

Revenant dans leur texte sur l'usage du téléphone portable par les sans-papiers lors de l'occupation de l'église Saint-Bernard à Paris pendant l'été 1996, Dana Diminescu et Matthieu Renault soulignent ce qui sépare ces deux expériences de recours aux TIC. Durant l'occupation de cette église, le portable a été utilisé, montrent-ils, par les sans-papiers comme un moyen de faire « entendre la voix des sans voix ». Dans le cas de RESF, ce ne sont plus les « sans voix [qui] élèv[e]nt la voix », mais des membres de la société civile qui « agissent au nom des sans voix ».

Les sans-papiers, en raison de leurs « potentielles insuffisances dans la connaissance de la langue française » et, au-delà, de leur faible « capital financier et culturel », se trouvent de fait, sauf exception, dans l'impossibilité de participer aux échanges qui se nouent sur les listes de diffusion en leur faveur.

Est-ce à dire que RESF ne peut que « parler pour » les sans-papiers et n'est pas en mesure de donner à ceux-ci les moyens de « parler en [leur] nom propre » ? Certes non, répondent Dana Diminescu et Matthieu Renault. Ce serait oublier la nature des liens qui existent entre les membres de RESF et les sans-papiers qu'ils s'efforcent de défendre. Loin de parler « pour » eux, ils parlent « avec » eux. Il faut plutôt considérer, concluent les auteurs, que les membres de RESF « jouent le rôle d'écrivain public pour les sans-papiers : ils ne formulent pas tant le contenu du message qu'ils aident à le structurer, à l'organiser, à le mettre en forme, à le faire entendre ».

Romain Lecomte, s'il s'intéresse, lui aussi, à l'usage des TIC à des fins de mobilisation, renoue plutôt avec le type d'interrogation développé par Mihaela Nedelcu : de quelle façon internet permet-il aux émigrés de contribuer, de l'extérieur, à la démocratisation de leur pays d'origine ? L'auteur retrace avec une grande minutie la manière dont les « membres de la diaspora tunisienne » ont, à la fin des années 1990 et au tout début des années 2000, été parmi les premiers à construire un « espace virtuel contestataire » contournant les politiques de censure du régime tunisien.

Présentation

Résidant en Europe ou en Amérique du Nord, profitant de leur accès libre à internet, vivant relativement à l'abri de la répression, ces « cyberdissidents » diasporiques peuvent plus facilement que les internautes opérant depuis la Tunisie dénoncer les violations des droits de l'Homme dans ce pays. Si les autorités tunisiennes constituent la principale cible de ces cyberdissidents, le ton volontiers provocateur et « satirique » dont ils usent n'épargne personne puisque même l'opposition tunisienne se trouve par eux écornée.

Nombre de travaux portant sur l'usage des TIC par les émigrés désireux d'intervenir à distance dans la vie politique de leur pays d'origine – que passe en revue notre article de mise en perspective théorique – en restent là, négligeant l'étude des relations, parfois tendues, qui se nouent entre cyberdissidents de la diaspora et internautes de l'intérieur.

L'apport de Romain Lecomte tient précisément à l'analyse qu'il fait des conflits qui vont se développer entre les cyberdissidents de l'extérieur et les principaux animateurs de la blogosphère bourgeonnante en Tunisie. Ainsi, de vives tensions sont, à partir de la fin 2005, apparues qui ont vu les cyberdissidents condamner les blogueurs pour leur « apolitisme ». Ce à quoi ces derniers répondront en stigmatisant la surpolitisation de la cyberdissidence et la sécurité bien commode dont elle jouit pour formuler ses critiques.

Romain Lecomte se fait dès lors le chroniqueur attentif de l'« amplification de la contestation de la part des blogueurs tunisiens » ou, mieux, de « l'émergence d'une blogosphère citoyenne » dans ce pays. Si les Tunisiens vivant à l'étranger ont, au départ, grandement participé à développer « un espace virtuel de discussion et d'actions contestataires », progressivement c'est la blogosphère tunisienne qui va s'imposer « comme l'espace dominant de la contestation en ligne ».

Dans ce contexte, les relations entre les deux acteurs de cet espace critique se sont apaisées qui se traduisent par l'établissement d'« échange[s] de plus en plus intense[s] » entre eux. Chacun contribue désormais, à sa manière, à la mise en cause du régime. Les uns « profitent d'un accès développé et libre aux médias internationaux (en ligne et hors ligne) » pour appuyer leur production au style plus direct. Les autres proposent « une critique souvent plus ancrée dans [le] quotidien » et usent d'un langage plus déguisé où abondent « allusions », humour ou « métaphores » pour échapper aux fourches caudines des instances de contrôle de l'internet en Tunisie.

Si l'impact de ces initiatives reste, pour l'heure, de l'aveu même de l'auteur, « pratiquement inexistant », elles n'en ont pas moins donné corps à un « espace d'expérimentation de débat public et d'activisme » qui est sans doute voué à s'élargir.

Tristan MATTELART

On mesure au terme de cette présentation la diversité des angles à partir desquels la relation TIC et diasporas est, dans ce numéro, appréhendée. Depuis les débats théoriques, les jeux complexes des identités en mouvement, la nature des sites diasporiques, les usages des TIC par des entrepreneurs expatriés, jusqu'au recours à internet pour démocratiser le pays d'origine ou pour défendre la cause des sans-papiers, ce sont quelques-unes des plus importantes questions suscitées par cette thématique qui sont analysées ici.

Pourtant, il en est une, qui figurait dans l'appel à communication, qui est restée vierge de toute réponse : l'utilisation des TIC à des fins de surveillance des frontières que franchissent les migrants ou comme moyen de contrôle des populations immigrées installées dans leur pays de résidence. Or, comme le rappelle Dana Diminescu : « Aucune exploration des effets induits par le développement des [TIC] dans le monde des réfugiés [et des migrants] ne serait complète sans mentionner les services rendus par ces technologies aux institutions chargées du contrôle des étrangers » (Diminescu, 2002, p.8-9).

Le risque est grand dans ce contexte de souligner de manière univoque, à travers ce numéro, la ressource que peuvent constituer les technologies de l'information et de la communication pour les migrants et, ce faisant, de contribuer à répandre une vision des plus positives de celles-ci. Et cela au moment même où les TIC, quand elles prennent la forme des systèmes d'identification et de fichage des immigrés en situation irrégulière, sont, plus que jamais, mobilisées par les politiques sécuritaires de gestion des flux migratoires.

Références bibliographiques

DIMINESCU D., 2005, « Le migrant connecté. Pour un manifeste épistémologique », *Migrations/Société*, vol.17, n°102, pp.275-292.

DIMINESCU D., 2002, « Les migrations à l'âge des nouvelles technologies », *Hommes et migrations*, n°1240, novembre-décembre, pp.6-9.

MATTELART T. (dir), 2007, *Médias, migrations et cultures transnationales*, Paris-Bruxelles, Ina-De Boeck.